

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2025

Le dix juillet deux mil vingt- cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme
Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, M. Patrick
PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET.

Était absent excusé :

Étaient absents et représentés : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Valérie ROMELARD, Mme Valérie ESNAULT
représentée par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Elodie TRICOT représentée par M. Denis COCHET, M. Fabrice
DUCHÂTELET représenté par Mme Frédérique MARCADET.

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS, M. Antoine CHEVREUX

Secrétaire de séance : Mme Valérie ROMELARD

DATE DE CONVOCATION : 4 juillet 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 11

Absents ayant donné procuration : 4

Délibération n° 2025/07/01

Avant-Projet Définitif (APD)

Extension et réhabilitation du Pôle éducatif

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal, le dossier d'avant-projet définitif pour
l'extension et la réhabilitation du Pôle éducatif réalisé par l'architecte Tristan BRISARD, avec un coût
estimatif du projet de : 2 050 000.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Valide l'avant-projet définitif tel que présenté par Madame le Maire,
- Prends note que le coût estimatif du projet est de 2 050 000.00 € HT,
- Charge Madame le Maire de déposer le permis de construire,
- Charge Madame le Maire de signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire

Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2025

Le dix juillet deux mil vingt- cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET.

Était absent excusé :

Étaient absents et représentés : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Valérie ROMELARD, Mme Valérie ESNAULT représentée par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Elodie TRICOT représentée par M. Denis COCHET, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté par Mme Frédérique MARCADET.

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS, M. Antoine CHEVREUX

Secrétaire de séance : Mme Valérie ROMELARD

DATE DE CONVOCATION : 4 juillet 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 11

Absents ayant donnés procuration : 4

Délibération n° 2025/07/02

Devis démolition

Bâtiment 4 route d'Angers

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal, que lors du conseil municipal du 13 mars dernier, un devis de la SEMG VEILLE pour la démolition du bâtiment 4 route d'Angers pour un montant de 17 977.50 € HT avait été validé.

Après une visite technique du bâtiment, il s'avère qu'une dalle de béton doit être enlevée, la SEMG VEILLE a fait un nouveau devis version 2 et celui-ci s'élève à 32 928.82 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte le devis version 2, de la SEMG VEILLE d'un montant de 32 928.82 € HT,
- Charge Madame le Maire de signer le devis,
- Charge Madame le Maire de régler le mémoire dû.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire

Dominique de VALICOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2025

Le dix juillet deux mil vingt- cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET.

Était absent excusé :

Étaient absents et représentés : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Valérie ROMELARD, Mme Valérie ESNAULT représentée par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Elodie TRICOT représentée par M. Denis COCHET, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté par Mme Frédérique MARCADET.

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS, M. Antoine CHEVREUX

Secrétaire de séance : Mme Valérie ROMELARD

DATE DE CONVOCATION : 4 juillet 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 11

Absents ayant donné procuration : 4

Délibération n° 2025/07/03

Devis démontage climatiseur

Bâtiment 4 route d'Angers

Madame Le Maire informe le conseil municipal que sur le bâtiment 4 route d'Angers qui va être démolé, un climatiseur est installé et qu'il faut démonter avant la démolition. L'entreprise ACC nous a présenté un devis d'un montant de : 590.55 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

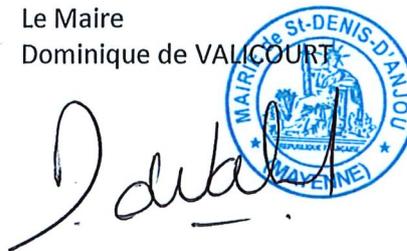
- Accepte le devis ACC d'un montant de 590.55 € HT,
- Charge Madame le Maire de signer le devis,
- Charge Madame le Maire de régler le mémoire dû,

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2025

Le dix juillet deux mil vingt- cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de
Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET.

Était absent excusé :

Étaient absents et représentés : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Valérie ROMELARD, Mme Valérie ESNAULT représentée par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Elodie TRICOT représentée par M. Denis COCHET, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté par Mme Frédérique MARCADET.

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS, M. Antoine CHEVREUX

Secrétaire de séance : Mme Valérie ROMELARD

DATE DE CONVOCATION : 4 juillet 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 11

Absents ayant donné procuration : 4

Délibération n° 2025/07/04

Proposition d'accompagnement sur le développement commercial

Madame Le Maire informe le conseil municipal qu'elle a été contactée par une association « les Bourgeois » qui a pour objectif de développer le commerce en milieu rural. Cette association identifie des potentiels repreneurs en s'appuyant sur un réseau, lance l'activité et une option est proposée pour un accompagnement pendant 3 ans. Le coût de la prestation s'élève à 12 000 €, et l'option 8 000 €.

Après échanges, Madame le Maire propose de valider dans un premier temps la prestation à 12 000 €, et demande la rédaction d'un cahier des charges, précisant les conditions d'exécution du contrat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte la proposition d'accompagnement sur le développement commercial par l'association « Bourgeois » d'un montant de 12 000 €,
- Décide de ne pas prendre l'option pour l'instant,
- Demande la rédaction d'un cahier des charges,
- Charge Madame le Maire de signer les pièces se rapportant à ce dossier.

Cette délibération est adoptée à 14 voix = pour, 1 voix = abstention

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2025

Le dix juillet deux mil vingt- cinq, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Denis d'Anjou s'est réuni sous la présidence de Mme Dominique de VALICOURT, Maire.

Étaient présents : Mme Dominique de VALICOURT, M. Denis COCHET, M. Raymond HERIVEAUX, Mme Brigitte GESLIN, Mme Martine RENIER, Mme Cécile LECOMTE, Mme Valérie ROMELARD, M. Vincent DURET, M. Damien CHEHERE, M. Patrick PUIGRENIER, Mme Frédérique MARCADET.

Était absent excusé :

Étaient absents et représentés : M. Jean-Yves BACHELOT représenté par Mme Valérie ROMELARD, Mme Valérie ESNAULT représentée par Mme Dominique de VALICOURT, Mme Elodie TRICOT représentée par M. Denis COCHET, M. Fabrice DUCHÂTELET représenté par Mme Frédérique MARCADET.

Étaient absents non excusés : M. Jérôme LANDAIS, M. Antoine CHEVREUX

Secrétaire de séance : Mme Valérie ROMELARD

DATE DE CONVOCATION : 4 juillet 2025

Nombre de conseillers en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 11

Absents ayant donné procuration : 4

Délibération n° 2025/07/05

Désaffectation du bâtiment 4 rue des Juifs Ecole maternelle

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal, que dans le cadre de création de la maison de santé pluriprofessionnelle, qui va s'installer dans les locaux de l'ancienne école maternelle, 4 rue des Juifs, il y a lieu de désaffecter le bâtiment qui avait comme destination : école maternelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte la désaffectation du bâtiment 4 rue des Juifs qui était à destination d'école maternelle,
- Charge Madame le Maire de signer les documents se rapportant à ce dossier.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an dits.

Pour copie conforme,

Le Maire
Dominique de VALICOURT

